

Communiqué N°0013/2021 relatif à l'observation des Assises Nationales de la Refondation dans les Régions et le District de Bamako.

Bamako, le 24 décembre 2021 : L'étape régionale des ANRs s'est déroulée dans toutes les régions selon le nouveau découpage territorial, à l'exception des régions de Kidal et Ménaka où les travaux n'ont pas eu lieu.

Nonobstant la richesse des thématiques dans une approche dite de refondation, les débats sont restés assez généraux avec peu de propositions concrètes¹.

Les 22 et 23 décembre 2021, la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM) a déployé vingt (20) observateurs dans les régions et le District de Bamako pour observer les travaux de la phase régionale des ANRs.

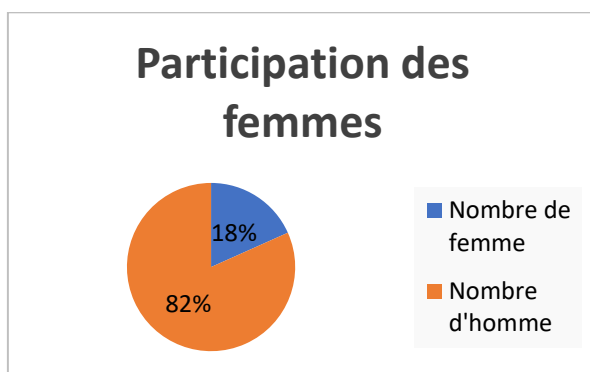
A l'instar de la phase cercles et communes du District de Bamako, l'observation de la COCEM a porté sur les points relatifs à la participation, au déroulement des travaux, aux discussions et recommandations, aux conditions sécuritaires et au respect des mesures préventives contre la COVID-19.

A l'issue de cette observation, la COCEM relève les constats spécifiques ci-après :

De la participation :

Comme prévu par les termes de références, le nombre de participants, soit cent cinquante (150) personnes par région, a été atteint dans la quasi-totalité des régions observées. Le plus fort taux de participation a été relevé dans le District de Bamako avec deux cent quinze (215) participants et le plus faible dans les régions de Nioro du Sahel et Kita avec cinquante-six (56) participants.

Dans l'ensemble des régions observées, la COCEM a relevé la participation de 2297 personnes dont 438 femmes soit un taux de 18%.



¹ En effet, avec le nombre élevé des thématiques à traiter, deux (02) jours n'ont véritablement pas suffi aux participants d'analyser en profondeur certaines thématiques notamment celles relatives à l'administration du territoire- réorganisation territoriale et à l'appropriation de l'Accord pour la Paix issu du processus d'Alger.

Par ailleurs, la COCEM a constaté la présence de certains partis politiques du cadre d'échanges des partis et regroupements politiques pour une Transition réussie dans certaines régions observées notamment :

- RPM dans les régions de Koulikoro, Dioila, Kayes, Bougouni, Douentza, San, Kita, Koutiala, Tombouctou et Nara
- ASMA-CFP dans les régions de Mopti, Bougouni, Douentza et Nara
- CODEM dans les régions de Dioila, Bougouni, Douentza, Kita et Nara
- ADEMA-PASJ² et UM-RDA dans les régions de Koulikoro, Dioila, Kayes, Douentza, Sikasso, San, Kita, Bandiagara, Koutiala, Ségou, Nioro, Tombouctou, Nara et Bamako.
- PS-YELEN KURA à Nioro du Sahel et Mopti.

En outre, la COCEM a noté la participation du PARENA³ dans les régions de Bougouni, Bandiagara, Koutiala, Dioila et de la CNAS-FASO HERE dans la région de Mopti et Dioila.

La COCEM rappelle que ces partis politiques avaient, avant le démarrage, signifié leur volonté de ne pas participer aux travaux des ANRs à l'exception de l'ADEMA-PASJ et de l'UM-RDA.

La COCEM a également noté la présence de certains mouvements signataires et non signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger dans les régions de Gao et Tombouctou. Il s'agit notamment de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), de la Plateforme, de la Coordination des Mouvements et Front Patriotique de Résistance 1, 2 et 3 (CMFPR 1, 2,3).

La COCEM rappelle qu'elle a relevé que les travaux des Assises de cette phase ne se sont pas tenus dans les régions de Kidal et Ménaka.

Par ailleurs, la COCEM a observé l'absence des personnes vivant avec handicap dans les régions de Ségou et Nioro du Sahel.

Tout comme la phase cercles et communes du District de Bamako, dans la plupart des lieux observés, la COCEM a noté l'absence des femmes, jeunes et des personnes vivant avec handicap au niveau des présidioms.

Du démarrage des travaux

Les données des observateurs indiquent que dans les différents centres observés, les travaux ont démarré entre 09 heures et 10 heures 15 minutes. Des retards ont été ainsi observés dans les régions de Koutiala, Bougouni et Dioila. Ces retards sont dus à des problèmes protocolaires et logistiques.

² Dans un communiqué, publié le 06 décembre 2021, l'Adema-PASJ a manifesté sa participation aux Assises Nationales de la Refondation. Le parti a appelé tous militants à prendre toutes les dispositions nécessaires pour une participation pleine et entière.

³ Dans un Mémoire publié le 1^{er} novembre 2021, le PARENA invitait "le Président de la Transition, Chef de l'Etat à renoncer à la tenue des Assises Nationales de la Transition pour ne pas diviser davantage les Maliens autour des sujets comme l'Accord d'Alger ou le découpage territorial".

Cependant, selon les observateurs, les travaux ont pris fin entre 14 heures et 20 heures 30 minutes dans les centres observés.

Dans toutes les régions observées, la COCEM a relevé que les termes de référence ont été partagés avec tous les participants dans les régions où les travaux se sont tenus, tel que recommandé par la COCEM dans son communiqué⁴ sur la phase Cercles.

Cependant, les fiches thématiques et les règlements intérieurs n'ont pas été partagés avec les participants pendant les travaux dans les régions de San, Bougouni, Douentza, Koutiala, Bandiagara, Sikasso et le District de Bamako.

Des discussions et recommandations

A l'instar de la phase cercles et communes du District de Bamako, la COCEM a constaté dans les régions observées que la facilitation des débats était, en grande partie, assurée par des personnes autres que les préfets et les experts du Ministère de la Refondation.

La COCEM a aussi relevé que les discussions étaient conduites en Français et en langues locales en fonction des localités observées.

En revanche, dans les régions de Douentza et de Gao, les discussions étaient conduites uniquement en Français.

Dans les régions de Ségou et Koulikoro, la COCEM a relevé que les observateurs de la MODELE-Mali⁵ ont été interdits d'accès à la salle.

Dans l'ensemble, les recommandations formulées par les participants portaient entre autres sur :

- ❖ La prolongation de la Transition ;
- ❖ La révision de la Constitution du 25 février 1992 ;
- ❖ La sécurisation de l'ensemble du territoire avant les élections ;
- ❖ Le parachèvement de la réorganisation territoriale ;
- ❖ La relecture de l'Accord pour la paix issu du processus d'Alger ;
- ❖ La création d'un organe unique de gestion des élections...

➤ De la prolongation de la Transition

La COCEM a relevé qu'aucun des deux (02) documents officiels sur les ANRs (TDR et fiches thématiques) n'inscrit un débat sur la prolongation de la Transition et de sa durée. Cependant, elle a constaté, à l'instar de la phase Cercles, que dans la quasi-totalité des régions observées, le sujet a été abordé et discuté.

⁴ <https://cocem.ml/wp-content/uploads/2021/12/COCEM-COMMUNIQUE-ANR-DANS-LES-CERCLES.pdf>

⁵La Mission d'Observation des Elections au Mali.

Toutefois, dans les régions de Bougouni, Bandiagara et le District de Bamako, la COCEM a relevé que la question de la prolongation de la Transition n'a pas été abordée.

Dans les régions de San, Kita, Nara et Gao, la COCEM a noté qu'il n'y a pas eu de consensus sur la durée de la prolongation de la Transition.

➤ **De la révision de la Constitution**

Pour la phase régionale, les données de la COCEM indiquent que la quasi-totalité des régions prône une révision constitutionnelle et non l'adoption d'une nouvelle Constitution. En outre, le maintien du régime semi présidentiel, la réduction du nombre des Institutions de la République ainsi que du nombre des partis politiques ont également été abordés.

➤ **De la sécurisation de l'ensemble du territoire**

Sur la question de la sécurisation du territoire, la COCEM a relevé que le renforcement du dispositif sécuritaire sur l'ensemble du territoire national apparaît comme une priorité pour la majorité des participants. En outre, la COCEM a noté que, pour la majorité des participants, la tenue des élections est conditionnée à la sécurisation du territoire national.

➤ **Du parachèvement de la réorganisation territoriale**

La COCEM a noté que la phase régionale prône dans l'ensemble l'opérationnalisation de toutes les régions avant les prochaines élections. Dans la région de Tombouctou, les données de la COCEM indiquent que tous les cercles de la région devraient être érigés en régions.

➤ **De la relecture de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger**

La question de la relecture de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger a été discutée dans la totalité des régions observées par la COCEM. En revanche, elle note qu'il n'y a pas eu de propositions concrètes sur la relecture éventuelle dudit Accord.

➤ **De la création d'un organe unique de gestion des élections**

Pour la phase régionale, la quasi-totalité des régions souhaite la création d'un organe unique des gestions des élections. De même, la question de la proclamation des résultats définitifs par l'organe unique de gestion des élections, la gestion du contentieux électoral par la Cour constitutionnelle et la digitalisation des bulletins de vote, ont été abordées.

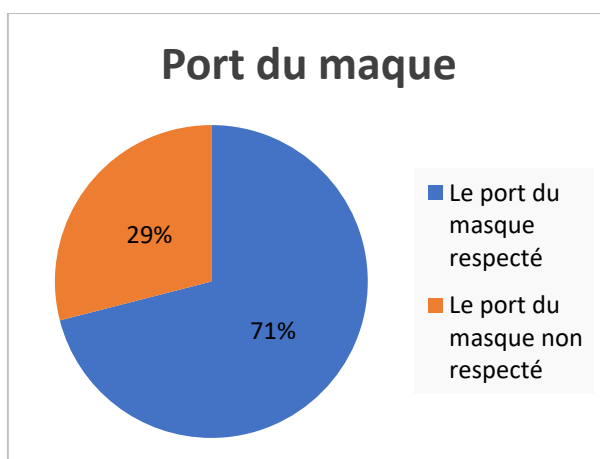
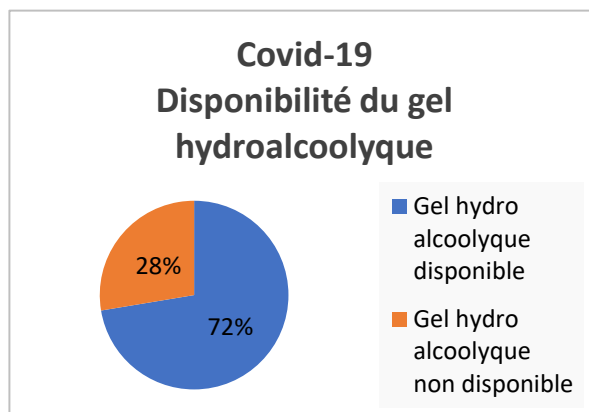
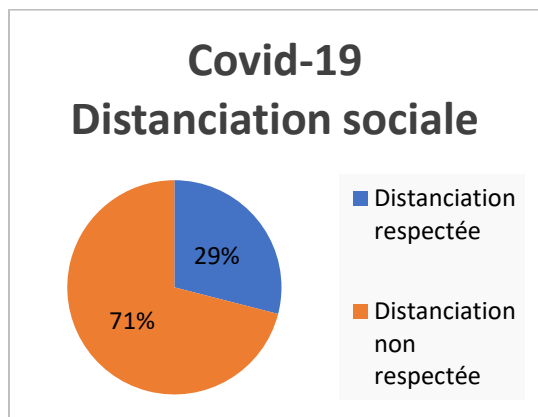
➤ **Des conditions sécuritaires**

La COCEM a noté la présence des forces de l'ordre dans toutes les régions où se sont tenus les travaux des ANRs. Dans la région de Tombouctou, la COCEM a noté la présence de la MINUSMA pour renforcer le dispositif sécuritaire.

➤ Du respect des mesures préventives contre la COVID-19

La COCEM a constaté que le respect des mesures préventives contre la pandémie à COVID-19 a connu une amélioration dans les régions observées par rapport à la phase cercles et communes du District de Bamako.

Les gels hydroalcooliques étaient disponibles dans 72% des régions observées. Le port du masque a été respecté dans 71% des régions observées. Tandis que la distanciation physique n'était pas respectée dans 71% des régions observées.



Recommandations générales :

Considérant le nombre élevé de thèmes à traiter et tirant les leçons de ses analyses issues de l'observation des assises au niveau local et régional, la COCEM formule les recommandations ci-après pour une meilleure organisation de la phase nationale des ANRs :

1. Permettre aux participants de débattre en profondeur des thématiques inscrites dans les termes de référence des ANRs ;
2. Consacrer assez de temps aux débats pour permettre d'approfondir les préoccupations et préconisations des participants ;
3. Diligenter la mise à disposition des accréditations à toutes les organisations qui observent les travaux des ANRs ;
4. Veiller au respect des mesures préventives contre le coronavirus dans toutes les salles où se tiennent les Assises.

Contexte :

À la suite des événements du 24 mai 2021 ayant conduit à la démission du Président de la Transition, Bah N'DAW et de son Premier Ministre, Moctar OUANE, le Colonel Assimi GOÏTA devient le nouveau Chef de l'Etat, Président de la Transition.

Il nomme le 07 juin 2021, Dr Choguel Kokalla MAÏGA, Premier Ministre et un Gouvernement est mis en place le 11 juin 2021 avec notamment la création du Ministère de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions.

En août 2021, le Premier Ministre présente le Plan d'Action du Gouvernement (PAG) comportant quatre (04) axes notamment : le renforcement de la sécurité sur l'ensemble territoire national ; les réformes politiques et institutionnelles ; l'organisation des élections générales ; et la promotion de la bonne gouvernance et adoption d'un pacte de stabilité sociale.

Le Gouvernement évoque la tenue des Assises Nationales de Refondation (ANR) dont l'objectif est de faire l'état de la Nation et d'engager le processus de refondation du Mali.

Dans le cadre des préparatifs, l'exécutif organise les 24, 25 et 26 septembre 2021 à Bamako, les travaux de la Table ronde sur la création de l'Organe Unique de Gestion des Elections (OUGE) et la validation de l'Avant-projet des termes de référence et du chronogramme des Assises Nationales de la Refondation (ANR) à travers les Ministères de la Refondation de l'Etat, de l'Administration territoriale et de la Décentralisation et du Cabinet du ministre délégué, chargé des Réformes politiques et institutionnelles. Toutefois, le chronogramme défini à l'issue de cette table ronde n'avait pas pu être respecté.

Un panel de hautes Personnalités ainsi qu'une Commission Nationale d'Organisation des Assises ont été mis en place pour conduire lesdites Assises.

C'est ainsi que le Panel des Hautes Personnalités pour les Assises Nationales de la Refondation (ANR) ont annoncé des nouvelles dates qui prévoient les Assises du 11 au 30 décembre 2021 sur l'ensemble du territoire national.

Méthodologie de l'observation

L'observation de la COCEM s'appuie sur une méthodologie spécifique qui nécessite un déploiement rigoureux des observateurs afin d'avoir des données fiables, lui permettant de faire une analyse du processus.

Elle s'appuie sur une méthode de remontée par google Forms des données collectées sur le terrain par les observateurs sur la base d'une grille d'observation comportant des questionnaires élaborés.

L'analyse des données recueillies sur le terrain est faite selon le schéma d'observation défini par le Secrétariat exécutif.

Contacts Presse

Drissa TRAORE, Président, +223 70 18 28 77, dtraore@cocem.ml

Andiè A. DARA, Chargé de Communication et de la Plateforme technologique +223 98 82 98 82 adara@cocem.ml

Adresse : Banankabougou SEMA Rue 612 Porte 150 Bamako, BP 1168

Téléphone : (00223) 20283276 E-mail : contact@cocem.ml Site web : www.cocem.ml

Twitter: [@MaliCocem](https://twitter.com/MaliCocem) Facebook: <https://www.facebook.com/cocemmal> Instagram: [malicocem](https://www.instagram.com/malicocem)